



Note informative

Commission de coopération dans le domaine du travail

Août 2003

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES TAUX DE SYNDICALISATION EN AMÉRIQUE DU NORD

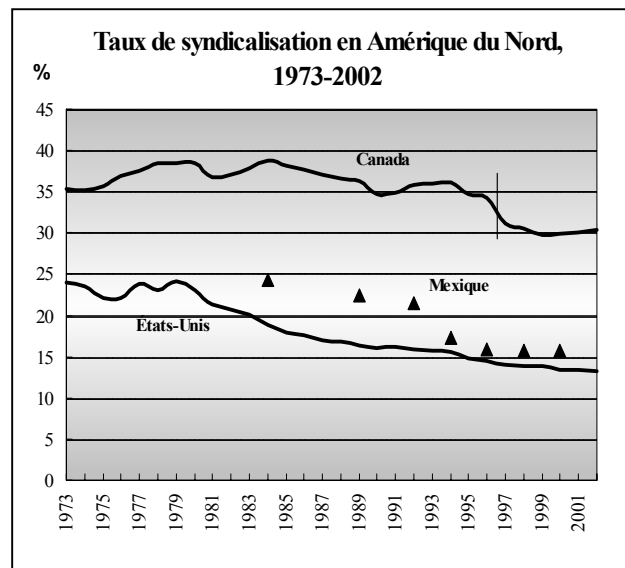
Des statistiques récentes montrent que la tendance à la baisse ou à la stabilisation des taux de syndicalisation en Amérique du Nord se maintient. Ce déclin ou cette stabilisation se poursuit, depuis les vingt dernières années, malgré l'effet d'une résistance sentie du côté du secteur public, au Canada en particulier. Cette note informative brosse un portrait de l'évolution des taux de syndicalisation au Canada, aux États-Unis et au Mexique et présente un résumé des facteurs explicatifs de ce déclin, tels qu'offerts dans la littérature scientifique.

Canada

Le taux global de syndicalisation au Canada demeure stagnant pour se situer en 2002 à un peu plus de 30 %. S'étant maintenu entre 30 % et 40 % au cours des trente dernières années, il a approché le cap des 39 % au milieu des années 1980 et tend à se stabiliser autour de 30 % depuis 1998, après une lente décroissance. Une proportion nettement plus élevée de travailleurs syndiqués se trouve du côté du secteur public¹, où le taux de syndicalisation atteint 72,5 % en 2002, comparativement à 18 % dans le secteur privé. Malgré la décroissance du taux de syndicalisation, le nombre absolu de membres syndiqués n'a pas cessé d'augmenter depuis 1973, passant selon les estimations d'un peu plus de 2,5 millions en 1973 à environ 3,9 millions en 2002.

En l'an 2002, les taux de syndicalisation les

Cette note a été préparée par Martin Dumas, chercheur au Secrétariat de la Commission de coopération dans le domaine du travail. On peut le contacter à mdumas@naalc.org ou au 202-464-1100.



plus élevés figuraient dans les secteurs de l'éducation (70,2 %) et de l'administration publique (67,5 %) et les plus faibles, dans les secteurs de l'agriculture (2,7 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (3,9 %). Les femmes canadiennes sont généralement représentées par un syndicat dans une proportion presque égale à celle des hommes (30,2 % et 30,3 % respectivement).

États-Unis

Depuis le début des années 1970, le taux de syndicalisation aux États-Unis ne cesse de décroître. Établi à 25 % il y a trente ans, le taux frise les 13 % en 2002. Les taux de syndicalisation dans les secteurs privé et public y sont de 8,5 % et de 37,5 % respectivement, le secteur public gardant relativement mieux le cap depuis les années 1960. Depuis les années 1990, le nombre absolu de

Définitions et sources des données

Définitions. Le taux de syndicalisation est la proportion de salariés (à l'exclusion des chômeurs et travailleurs autonomes) qui sont membres d'un syndicat ou, aux États-Unis, d'une association de salariés comparable à un syndicat. L'âge minimum spécifié est de 14 ans au Mexique, de 15 ans au Canada et de 16 ans aux États-Unis.

Sources. Pour le Canada: les données couvrant les années 1973-1996 proviennent de la Direction de l'information sur les milieux de travail, du ministère du Développement des ressources humaines Canada, tel que publiées dans divers numéros de la *Gazette du travail*. Les données concernant le nombre de salariés syndiqués pour cette période sont tirées de résultats fournis par les syndicats, le mois de janvier servant de période de référence chaque année. Les données pour 1979 sont les moyennes des données estimées pour les années 1978 et 1980. Les données couvrant la période 1997-2002 proviennent de l'Enquête sur la population active, menée tous les mois par Statistiques Canada, tel que publiées dans divers numéros de *L'emploi et le revenu en perspective*. Les données pour cette période sont des moyennes obtenues pour les mois de janvier à septembre (en 1997), des moyennes annuelles (pour la période 1998-2001) et des moyennes obtenues pour les mois de janvier à juin (en 2002). En raison d'un certain nombre de changements sur le plan méthodologique, les deux séries ne sont pas rigoureusement comparables.

Pour les États-Unis: les données proviennent des Current Population Survey Earnings Files, du Bureau of Labor Statistics et du Union Membership and Earnings Data Book, Bureau of National Affairs. Les données pour 2001 et 2002 ne sont pas rigoureusement comparables avec les précédentes (voir Bureau of Labor Statistics, « Union Members in 2002, » *News*, 25 février 2003). Les données pour 1982 sont les moyennes des données estimées pour les années 1981 et 1983.

Pour le Mexique: les données proviennent de l'Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de Hogares et furent transmises au Secrétariat de la Commission de coopération dans le domaine du travail par le Bureau Administratif National du Mexique.

membres syndiqués se maintient entre 16 et 17 millions selon les estimations.

En l'an 2002, les taux de syndicalisation les plus élevés figuraient dans les secteurs de l'administration publique (37,5 %) et du transport et des services publics (23,0 %) et les plus faibles, dans les secteurs des services financiers, immobiliers et d'assurance (1,9 %) et de l'agriculture (2,3 %). Les femmes américaines sont représentées par un syndicat dans une proportion légèrement plus faible que celle des hommes (11,6 % et 14,7 % respectivement).

Mexique

Le taux de syndicalisation au Mexique oscille entre 15 % et 16 % depuis l'année 1995. Il était de 15,7 % en l'an 2000. Après s'être maintenu entre 22 % et 25 % de 1984 à 1989, il a subi une chute rapide au tournant des années 1990 pour tomber sous la barre des 16 % en 1996. Le nombre absolu de travailleurs syndiqués, après s'être maintenu aux environs de 3,6 millions entre 1994 et 1998, a rejoint en l'an 2000 le niveau de 1989, soit environ 4 millions de membres selon les estimations.

En l'an 2000, les taux les plus élevés figuraient dans les secteurs de l'administration publique (31,2 %) et des services (23,8 %, incluant les services médicaux et d'enseignement) et les plus fai-

bles, dans les secteurs de l'agriculture (0,5 %) et du commerce (2,7 %). Les femmes mexicaines sont représentées par un syndicat dans une plus forte proportion (20,8 % au total; 42,0 % dans l'administration publique) que les hommes (13,3 % au total; 25,8 % dans l'administration publique).

Facteurs explicatifs

Une combinaison de facteurs est à l'origine de cette baisse progressive généralisée. À cet égard, un des éléments explicatifs les plus largement diffusés dans la littérature scientifique se présente sous la forme d'une double évolution : une augmentation relativement *rapide* du nombre d'emplois créés dans des industries où le taux de syndicalisation est traditionnellement plus bas (ex. le secteur privé des services), conjuguée à une augmentation relativement *lente* du nombre d'emplois créés dans des industries où le taux de syndicalisation est traditionnellement plus élevé. Cet effet, dit de structure, a déjà contribué à expliquer le déclin des taux de syndicalisation en Amérique du Nord (Troy 1990; Dickens and Leonard 1985) et encadre toujours, peut-on arguer, la désyndicalisation progressive des salariés.

Aux États-Unis, où les facteurs structurels jouent toujours un rôle non négligeable dans

l'explication du déclin syndical (Dickens and Leonard 1985; Johnson 2000), l'emploi dans le secteur des services a subi une augmentation de 182 % de 1960 à 1995, alors que l'emploi dans le secteur de la production de biens s'est accru dans une proportion de 19 %².

Traditionnellement associé à un taux de syndicalisation peu élevé, le secteur croissant des services pourrait être responsable d'environ 20 % de la réduction des taux de syndicalisation aux États-Unis entre 1977 et 1984 (Farber 1990) et d'environ 20 % également entre 1984 et 1998 (Riddell et Riddell 2001). Participant à l'effet des facteurs structurels, le déclin de l'emploi dans le secteur public et l'augmentation du travail à temps partiel (chez les femmes en particulier) constituent aussi des éléments clés dans l'explication de la baisse des taux d'effectifs syndiqués.

Il est possible que les effets de structure jouent maintenant un rôle moins important au Canada qu'aux États-Unis (malgré les similitudes entourant leurs systèmes de relations industrielles). Des études récentes mettent en relief l'effet asymétrique de facteurs tels que : (1) la croissance, plus prononcée aux États-Unis qu'au Canada, de l'emploi dans des industries traditionnellement associées à de faibles taux de syndicalisation (Johnson 2000); (2) le fait que l'emploi dans le secteur public du Canada, à la différence de celui des États-Unis, n'a pas connu de déclin significatif alors que les taux de syndicalisation dans ce secteur sont relativement élevés dans les deux pays; et (3) la syndicalisation relativement plus réussie de la main-d'œuvre à temps partiel au Canada (Riddell et Riddell 2001).

Au Mexique, il semble que des transformations apparentées à des changements de type structurel persistent. Au terme de restructurations majeures dans les secteurs du transport, des pêcheries et des ressources naturelles (parmi lesquelles on compte, entre 1994 et 1997, environ 300 fusions ou arrangements corporatifs entre des entreprises mexicaines nationales et des entreprises étrangères), les syndicats représentaient seulement 15,4 % de la main-d'œuvre salariée dans les secteurs industriels.

Aussi, la restructuration à grande échelle de la production mexicaine à travers la sous-traitance et l'augmentation rapide du nombre de salariés occupant des postes de confiance (trabajadores de confianza)³ ayant réduit le contrôle syndical des

marchés internes, de nouveaux obstacles se posent au devant de certains syndicats qui, de 1992 à 1996, ont vu le pourcentage de représentation des travailleurs détenant un contrat à durée déterminée fondre de 22,4 % à 1,7 %. Environ 408 000 travailleurs furent impliqués dans cette transition (ENIGH 1992, 1996).

Les similitudes observées entre les facteurs explicatifs du déclin progressif des taux de syndicalisation peuvent donner poids à la thèse dite de la convergence (à l'effet que les nations partagent un nombre grandissant de traits institutionnels semblables). Des chercheurs abondent dans ce sens en soulignant l'effet combiné de (1) la stabilité relative de la force syndicale au sein des secteurs publics canadien, américain et mexicain et de (2) l'inclusion des secteurs publics de la santé et de l'éducation, entre autres, parmi certaines données officielles relatives à la syndicalisation dans le secteur canadien des services non gouvernementaux, ce qui a pour effet de camoufler un déclin plus sévère encore de la syndicalisation dans le secteur des services privés de ce pays (ex. Troy 2000).

D'autres recherches suggèrent que, si l'on porte davantage attention au recul des taux de syndicalisation au cours des quinze dernières années, le rôle du facteur structurel devient plus négligeable, du moins pour le Canada. C'est ce qui ressort des analyses de Riddell et Riddell (2001) et de Johnson (2000).

D'autres éléments sont alors considérés. Contrairement aux facteurs structurels, qui n'influencent pas directement le taux de réussite des tentatives de syndicalisation, les facteurs non structurels y jouent un rôle actif. Au Canada, on retrouve ici des phénomènes tels que l'émergence, dans certaines juridictions, d'un climat politique moins favorable aux syndicats et le délaissement du système de vérification des cartes en faveur d'un système de scrutin obligatoire (avant de procéder à l'accréditation d'un syndicat) (Johnson 2001; Riddell 2001). Ce dernier élément pourrait voir sa portée élargie au cours des prochaines années, la proportion des travailleurs canadiens assujettis aux règles du scrutin obligatoire ayant passé de 18 % à 57 % entre 1995 et 1998.

Que des facteurs non structurels contribuent au déclin des taux de syndicalisation n'est pas contredit par certaines études portant sur les États-Unis. Une part de la réduction des taux d'effectifs

syndicaux pourrait y être causée par une opposition managériale solide face aux syndicats, à la procédure longue et complexe menant à l'accréditation d'un syndicat (Freeman 1988; Rose et Chaison 1996) ou à d'autres éléments tels que l'offre privée ou publique de services substitués parallèlement à ceux fournis par les syndicats (Kochan, Katz et McKersie 1986; Neumann et Rissman 1984) et la baisse du support populaire accordé aux institutions syndicales américaines (Lipset 1990).

À l'écart de la réalité mexicaine, des arguments au support du modèle « divergent » (à l'effet que les nations préservent le caractère distinct de leurs traits sociaux et institutionnels marquants) viennent compléter le tableau des facteurs non structurels en proposant, malgré certains obstacles méthodologiques, que le système de scrutin obligatoire, moins répandu au Canada, pourrait être à l'origine d'environ 20 % de l'écart entre les taux de syndicalisation canadien et américain (Johnson 2000)⁴ ou encore que la société canadienne, à la différence de la société américaine, valoriserait davantage l'expression des formes d'organisation et des droits collectifs (Lipset 1990).

À cela, les tenants du modèle « convergent » peuvent répondre en soulignant qu'une culture managériale plus combative face au mouvement syndical de même qu'une perception du syndicalisme plus défavorable de la part du public se découvrent aussi bien au Canada, aux États-Unis, qu'au Mexique et que certaines analyses statisti-

ques sont brouillées par les taux de syndicalisation surévalués du secteur privé au Canada en particulier.⁵

Enfin, s'il est malaisé de circonscrire l'impact d'une ouverture plus grande au libre-échange sur l'évolution des taux de syndicalisation en Amérique du Nord, des études suggèrent néanmoins que l'ouverture des marchés puisse contribuer à faire décroître les taux de syndicalisation là où les syndicats sont déjà faibles et à les redresser là où les syndicats sont en solide position (Lange et Scruggs 1998).

Notes

1. Employés oeuvrant au sein de ministères ou d'agences gouvernementales, de sociétés de la couronne ou d'écoles, hôpitaux ou autres institutions publiques.

2. *Statistical Abstract of the United States*, 1997, 2001.

3. Les employés occupant des « postes de confiance » ne peuvent appartenir à un syndicat aux termes de la Loi fédérale sur le travail (Ley Federal del Trabajo), article 183.

4. Pour un examen général des différents mécanismes menant à l'accréditation syndicale au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de même que pour un compte-rendu de leurs succès respectifs, on peut consulter Commission de coopération dans le domaine du travail (1997: partie 2).

5. Certaines données récentes fournissent cependant un portrait plus fidèle de la situation (par ex.: Akyeampong 2001).

Références

- Akyeampong, Ernest B. 2001. « Fact-sheet on Unionization. » *Perspectives on Labour and Income*, vol. 13, no. 3 (automne) : p. 46–54.
- Commission de coopération dans le domaine du travail. 1997. *Fermetures d'usines et droits des travailleurs*. [Dallas] Washington, D.C. : Commission de coopération dans le domaine du travail, Secrétariat.
- Dickens, W. et J. Leonard. 1985. « Accounting for the Decline in Union Membership, 1950–1980. » *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 38, no 3 (avril) : p. 323–34.
- Farber, Henry S. 1990. « The Decline of Unionization in the United States: What Can Be Learned from Recent Experience? » *Journal of Labor Economics*, vol. 8, no. 1, pt. 2 (janvier) : 57–105.
- Freeman, Richard B. 1988. « Contraction and Expansion : The Divergence of Private Sector and Public Sector Unionism in the United States. » *Journal of Economic Perspectives*, vol. 2, no 2 (printemps) : p. 63–88.
- Johnson, Susan. 2000. « The Growth and Decline of Unions in Canada and in the United States : A Stock-Flow Analysis. » Document du travail no 44, Canadian International Labour Network, McMaster University, Hamilton, Ontario.
- . 2001. « Card Check or Mandatory Representation Vote? How the Type of Union Recognition Procedure Affects Certification Success. » Wilfrid Laurier University. Mimeo.
- Kochan, Thomas A., Harry C. Katz et Robert B. McKersie. 1986. *The Transformation of American Industrial Relations*. New York : Basic Books.
- Lange, Peter and Lyle Scruggs. 1998. « Where Have All the Members Gone? Union Density in the Era of Globalization. » Document du travail 1.63, Center for German and European Studies, Berkeley, Californie, avril.
- Lipset, Seymour M. 1990. *Continental Divide : The Values and Institutions of the United States and Canada*. New York : Routledge.
- Neumann, George et Ellen Rissman. 1984. « Where Have All the Union Members Gone? » *Journal of Labor Economics*, vol. 2, no 2 (avril) : p. 175–92.
- Riddell, Chris. 2001. « Union Suppression and Certification Success. » *Revue canadienne économique*, vol. 34, no 2 (mai) : p. 396–410.
- Riddell, Chris et W. Craig Riddell. 2001. « Changing Patterns of Unionization : The North American Experience, 1984–1998. » Document du travail, no 01-23, Centre for Research on Economic and Social Policy, Department of Economics, University of British Columbia, Vancouver, Colombie Britannique.
- Rose, Joseph B. et Gary N. Chaison. 1996. « Linking Union Density and Union Effectiveness : The North American Experience. » *Industrial Relations*, vol. 35, no 1 (janvier) : p. 78–105.
- Troy, Leo. 1990. « Is the U.S. Unique in the Decline of Private Sector Unionism? » *Journal of Labor Research*, vol. 11, no 2 (printemps) : p. 111–43.
- . 1992. « Convergence in International Unionism: The Case of Canada and the U.S.A. » *British Journal of Industrial Relations*, vol. 30, no 1 (mars) : p. 1–43.
- . 2000. « U.S. and Canadian Industrial Relations: Convergent or Divergent? » *Industrial Relations*, vol. 39, n° 4 (octobre) : p. 695–713.

Le Secrétariat de la Commission de coopération dans le domaine du travail assume l'entière responsabilité de la teneur de la présente note. Aucun élément de cette note ne reflète nécessairement les opinions du Conseil ministériel, ni celles de quelque organisme gouvernemental ou quelque collaborateur ou examinateur externe que ce soit.